

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/2019
18H30

Présents : Le Maire Anne Marie BASSERAS, Fernand CUMINETTI, Jean-Bernard ROUZOUL, Jean-Luc PIALAT, Jean-Luc ROUAN, Jean-Marc ANDRIEUX, Sophie ESTEULLE, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Gérard PAGES.

Absents : Clotilde SARRAILLER, Colette COCA, Rémy PISTRE, Mathieu GALY, Isabelle RIUDAVENTZ.

Procurations : Isabelle RIUDAVENTZ à Sophie ESTEULLE
Mathieu GALY à Anne Marie BASSERAS
Colette COCA à Jean-Luc PIALAT

Votants : 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h35.

Monsieur Jean-Luc Pialat est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 09/12/2019 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1) Décision Modificative n°3

QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Free
- 2) Les travaux sur le toit de l'église de Saurat
- 3) SMDEA
- 4) Les routes

Le conseil municipal, unanime, adopte l'ordre du jour.

1) DECISION MODIFICATIVE N°3 :

Madame le Maire indique que lors de la saisie du budget primitif 2019, certaines charges générales (entretien du matériel, électricité...) avaient été sous-estimées. Il manque globalement 15 000 € dans ce chapitre 011 charges générales.

De même, du fait de la promotion de trois agents d'une part, et des primes de fin d'année votées dans le RIFSEEP d'autre part, les charges de personnel n'ont pas été assez abondées ; il faut ajouter 1 500 € pour boucler la paie de décembre dans le chapitre 012 charges de personnel.

Lors du vote du budget primitif, on avait prévu de virer 107 000 € de la section fonctionnement à la section investissement ; toutes ces sommes n'ont pas été entièrement utilisées en investissement, on peut donc en annuler une partie (soit 16 500 €) dans la section investissement.

Il convient de corriger ces deux sections afin qu'ils soient en équilibre en opérations d'ordre.

Madame le Maire propose que dans la section investissement du budget primitif de la commune :

- on enlève : - 16 500 € au compte 021 virement de la section fonctionnement
- 16 500 € au compte 2151 réseaux de voirie (la section investissement est donc équilibrée)

et dans la section fonctionnement du budget primitif de la commune :

- on enlève : - 16 500 € au compte 023 virement section investissement,
- on ajoute : + 15 000 € au compte 61558 entretien autres biens mobiliers dans le chapitre 011 charges à caractère général
- + 1 500 € au compte 6411 Personnel titulaire dans le chapitre 012 charges de personnel (la section fonctionnement est donc équilibrée).

Le conseil municipal, ouï l'exposé, et après en avoir délibéré, vote :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

QUESTIONS DIVERSES :

1) Free :

Madame le Maire répondra à la lettre de Madame la Préfète qui l'interrogeait sur le projet Free avant de répondre à la demande de rendez-vous demandé le 16 décembre dernier par Free.

2) Les travaux sur le toit de l'église de Saurat sont autorisés par l'UT.

3) SMDEA :

Madame le Maire indique le refus du PC demandé pour la création d'une fromagerie à Pratviels.

Monsieur Jean-Luc Rouan indique l'engagement de Monsieur Bonrepaux, Président du SMDEA, de soutenir l'installation de cette fromagerie, lors de l'AG la semaine dernière.

Il est décidé de faire pression sur le SMDEA pour qu'il n'oppose plus de refus tant que les études et travaux prévus à Pratviels ne sont pas terminés.

4) Les routes :

Un premier inventaire des dégâts dus aux intempéries du 12 et 13 décembre est fait.

La réunion de la commission travaux se réunira mardi 17 pour compléter cet inventaire et définir les degrés d'urgence.

La séance du conseil municipal est close à 19h26.

Le secrétaire de séance

BASSERAS Anne-Marie	GALY Mathieu (absent) (procuration)	ANDRIEUX Jean-Marc
PAGES Gérard	CUMINETTI Fernand	ESTEULLE Sophie
LAGARDE Bernard	LEGER Didier	PISTRE Rémy (absent)
ROUAN Jean-Luc	ROUZOUL Jean-Bernard	PIALAT Jean-Luc
SARRAILLER Clotilde (absente)	COCA Colette (absente) (procuration)	RIUDAVETZ Isabelle (absente) (procuration)